



**Impulser un partenariat renouvelé
avec l'Europe pour promouvoir la
croissance bleue et verte**



www.regionguadeloupe.fr

UNE REGION DURABLE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



4^e Forum des Régions Ultrapériphériques : Une plateforme de dialogue entre les Régions et l'Europe



Ary Chalus, Président de la Région Guadeloupe et Corina Crețu, Commissaire en charge de la politique régionale.

Les 30 et 31 mars 2017 à Bruxelles, le Président de la Région Guadeloupe, Ary Chalus, en sa qualité de membre de la Conférence des Présidents des RUP, participe au 4^e Forum des RUP à Bruxelles. Cette rencontre bi-annuelle se déroule en présence du Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, la Commissaire à la politique régionale, Corina Crețu et le Commissaire à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche, Karmenu Vella.

Ce Forum constitue une importante plateforme de dialogue entre les neuf RUP (la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte, la Réunion, Saint-Martin, les Açores, Madère et les îles Canaries), leurs trois États membres (France, Espagne, Portugal), la Commission européenne, le Parlement européen et les autres institutions de l'Union.



Cette année, les Présidents des régions et les représentants des institutions européennes échangeront sur le renouvellement prochain de la stratégie de l'UE pour ces régions. Une communication de la Commission en ce sens devrait être adoptée d'ici la fin de l'année 2017.

La Région Guadeloupe entend renouveler ce partenariat avec les institutions européennes pour promouvoir la croissance verte et bleue sur notre archipel.



5 dossiers prioritaires pour la Région Guadeloupe à Bruxelles.



À l'occasion de cette 4^{ème} édition du Forum, l'Exécutif régional a rappelé la nécessité d'un partenariat renforcé avec l'Union européenne pour poser les fondements d'un nouveau modèle économique davantage solidaire, responsable et durable. L'actualité qui frappe la Guyane, illustre la situation complexe à laquelle font face les territoires d'outre-mer, les dispositifs inadéquats et la nécessité d'un renforcement de leurs moyens d'action.

Pour mettre en œuvre ses projets, la Région renouvellera son appel à la Commission pour un accompagnement adapté tenant compte de nos réalités. L'enjeu est de permettre à tous les Guadeloupéens de circuler pour aller travailler ou se former. À travers cette stratégie renouvelée avec l'Europe, la Région a pour ambition de libérer le potentiel de notre économie et ce dans tous les secteurs.

- **1 Transports : projet de bus des mers pour désenclaver le territoire**

La création d'emplois durables s'inscrivant dans le cadre de la croissance bleue et de la croissance verte, passe aussi par le développement des transports maritimes et aériens. Dans le cadre de la stratégie régionale de rééquilibrage du territoire pensée à l'échelle de notre archipel, la Région a pour ambition





de développer un réseau de « Bus de mer » qui concernerait en priorité le Grand Cul-De-Sac Marin ; connectant directement le Nord Grande-Terre et le Nord Basse-Terre à l'agglomération Centre de la Guadeloupe.



- **2 La Pêche : moderniser les flottes et créer des emplois durables**

Concernant le secteur de la pêche, la Collectivité régionale souligne le besoin urgent d'investissements pour moderniser la flotte guadeloupéenne vieillissante qui expose nos pêcheurs à un risque d'incidents accru. Une modernisation ouvrirait de vraies perspectives de création d'emplois durables. En ce sens, il convient donc que la Commission autorise, dans les RUP, les aides publiques à ce secteur, sur la base par exemple de critères de durabilité.

- **3 Mettre la coopération régionale au service de la mobilité et de la formation des jeunes.**

La coopération peut être encouragée via une meilleure exploitation des dispositions ad hoc figurant dans les accords entre l'UE et des pays tiers, ou via une meilleure exploitation de programmes tels qu'Erasmus Mundus dans le domaine de l'éducation, où les universités des RUP sont des chefs de file potentiels en matière de formation. Les RUP disposent du potentiel nécessaire pour devenir des plateformes européennes du commerce et de la coopération. En sa qualité d'autorité de gestion du programme INTERREG Caraïbes, la Région Guadeloupe se positionne comme un acteur majeur en matière de coopération régionale.

Dans le cadre de ce programme européen de coopération, dix projets, portés notamment par l'Association des Etats de la Caraïbes (AEC), l'Université des West Indies (UWI) et l'Organisation Caribéenne du Tourisme (CTO) ont été identifiés comme bénéficiaires potentiels du FED.

Ces dossiers seront instruits lors de la prochaine réunion du comité technique FED/FEDER et seront programmés dans le premier semestre de cette année 2017.

La Région entend s'appuyer sur ce programme afin de renforcer la mobilité européenne et internationale des Guadeloupéens.

Cette perspective s'appuie plus particulièrement sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (SRESRI) adopté le 28 décembre 2016, qui traduit une volonté politique forte d'accompagner l'enseignement supérieur et la recherche, en Guadeloupe, vers une véritable internationalisation qui s'appuie sur une présence forte dans la Caraïbe. En effet, la Guadeloupe est dotée d'un appareil d'enseignement supérieur et de recherche performant qui constitue un réel outil de développement permettant d'envisager une stratégie de mobilité véritablement bénéfique à la croissance du territoire.

4 Programme régional « Les ambassadeurs de l'Excellence » : vers une coopération innovante et inclusive.



La Région Guadeloupe lance un nouveau dispositif intitulé « Ambassadeurs d'Excellence ». Ce programme régional vise à confier des missions de coopération aux meilleurs diplômés de la Guadeloupe dans leurs domaines de spécialisation respectifs.

Cette mission (d'une durée de 9 à 12 mois) pourrait se dérouler au sein d'instances partenaires (Ministères – Organisations socioprofessionnelles – Entreprises, etc.) des territoires de la zone de coopération prioritaire. Il permettra à ces jeunes diplômés de bénéficier d'une expérience à haute valeur ajoutée tout en accompagnant les institutions et les entreprises guadeloupéennes à la conquête des opportunités que proposent les territoires cibles.

À travers ce dispositif innovant, la Région entend favoriser la mobilité de tous les jeunes, notamment ceux qui étudient dans les filières professionnelles locales.

Il s'agit par exemple du Lycée agricole qui a initié une collaboration avec l'Institut National des Sciences Agricoles de Cuba (INCA) dans une perspective d'échanges de lycéens et d'expériences formatives.

Avec l'Europe comme partenaire, la Région Guadeloupe s'engage dans une coopération innovante et inclusive, qui profite concrètement à la jeunesse et à travers elle, à l'attractivité de notre archipel.

5 Le 16 mars 2017, La Commission européenne exclut l'octroi de mer.

L'Exécutif régional salue cette décision qui est l'épilogue d'une mobilisation de longue date des Présidents des collectivités d'outre-mer, ainsi que des parlementaires ultramarins :

Une mobilisation qui a débuté dès le 10 Août 2015 aux côtés des représentants des petites et moyennes entreprises de Guadeloupe, puis s'est poursuivie le 23 novembre 2016, lors d'une question au Gouvernement où le Député Chalus exprimait les inquiétudes des socio-professionnels et réclamait le soutien du Gouvernement auprès de la Commission européenne.

Ensuite, en septembre 2016, à l'occasion de la 21^{ème} Conférence des Présidents de RUP, qui s'est tenue à Funchal (Madère), avec Ericka Bareigts et les élus des RUP travaillant à construire avec la Commission une approche du RGEC plus adaptée aux spécificités des RUP ;

Enfin après la rencontre avec Margrethe Vestager, la Commissaire européenne, le 29 novembre 2016 à Bruxelles.

Un Mémoire pour replacer les citoyens des Régions Ultrapériphériques au cœur de l'Europe.

Dans le cadre du Forum des RUP, les Présidents des RUP remettront aux instances nationales et européennes le Mémoire des RUP. Il s'agit pour les Exécutifs, à travers ce document, de rappeler la nécessité d'apporter des réponses durables à des questions essentielles pour nos régions et de replacer les citoyens des Régions Ultrapériphériques au cœur des politiques européennes. Il s'agit notamment de l'intégration dans le marché unique mais aussi dans les bassins régionaux respectifs, de l'accessibilité numérique et physique, de la croissance bleue, de l'économie verte/circulaire et des énergies renouvelables.



Les 5 propositions des Présidents des Régions Ultrapériphériques françaises pour un partenariat renforcé avec l'Etat et l'Europe.

Le 29 mars 2017, les Présidents des RUP françaises ont présenté une plateforme de propositions pour les Outre-mer dans le cadre des élections présidentielles.

Il s'agit de 5 propositions à l'attention des candidats à l'élection présidentielle pour redonner des capacités financières aux régions et collectivités territoriales uniques d'Outre-mer.

A travers divers mécanismes, l'enjeu est de créer un climat serein pour les entreprises dans les Outre-Mer. Cela permettra aux entreprises de créer des emplois durables adaptés au tissu économique de nos Régions. Pour sa part, la Région Guadeloupe entend faire émerger les entrepreneurs de demain.

Ces propositions découlent d'un travail d'expertise important mené dans différentes collectivités d'Outre-Mer et qui répond à la spécificité de nos régions.

- 1.** Transformer la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des Régions en TVA en 2018.
- 2.** Plafonner l'octroi de mer régional à 5 % pour toute l'Outre-mer.
- 3.** Étendre l'octroi de mer régional aux activités de services (le tertiaire représente 80 % du PIB et 90 % des entreprises en outre-mer) pour élargir les contributeurs fiscaux et obtenir une ressource d'envergure nécessaire pour les collectivités.
- 4.** Bénéficier d'une part de la hausse annuelle du produit de la taxe carbone afin de constituer un fonds environnemental de 250 M€ d'ici à 5 ans.
- 5.** Améliorer le retour fiscal de l'activité touristique : aligner le régime de la taxe d'embarquement sur celui de la Corse, et instaurer une part régionale de taxe de séjour.